

Institut Central des Hôpitaux
Service des maladies infectieuses

DÉCHETS



Hôpital du Valais
Spital Wallis



Institut Central des Hôpitaux
Zentralinstitut der Spitäler

LES PRECAUTIONS STANDARD

7. DÉCHETS

L'élaboration et l'application de procédures de prise en charge des déchets conformément à la législation en vigueur permettent de prévenir la transmission de micro-organismes lors de leur manipulation



1. HYGIÈNE DES MAINS



2. GANTS



3. MASQUE ET LUNETTES
OU MASQUE À VISIÈRE



4. SURBLOUSE ET/OU
TABLIER



5. DISPOSITIFS MÉDICAUX
ET MATÉRIEL



6. LINGE



8. ENVIRONNEMENT



9. PROTECTION
DU PERSONNEL



10. PROTECTION
DES PATIENTS

Points importants

- ① Seuls **les liquides biologiques** (sang, urine, pus, liquides de drainage et liquides prélevés par aspiration) **contenus dans des récipients vidangeables** peuvent être éliminés directement dans les égouts (vidoir), en aucun cas dans les lavabos.
 - Le vidoir doit être rincé après la vidange.

- ① Les déchets médicaux coupants/tranchants (déchets type B2) seront stockés dans un «safebox» réglementaire (ne pas remettre les aiguilles utilisées dans leurs emballages) et seront éliminés dans la filière des déchets médicaux infectieux.
 - Les safebox doivent être remplis **au maximum jusqu'aux 2/3** de leur capacité avant leur élimination.
 - Ils seront par la suite **fermés hermétiquement** et **ne doivent en aucun cas être rouverts**.

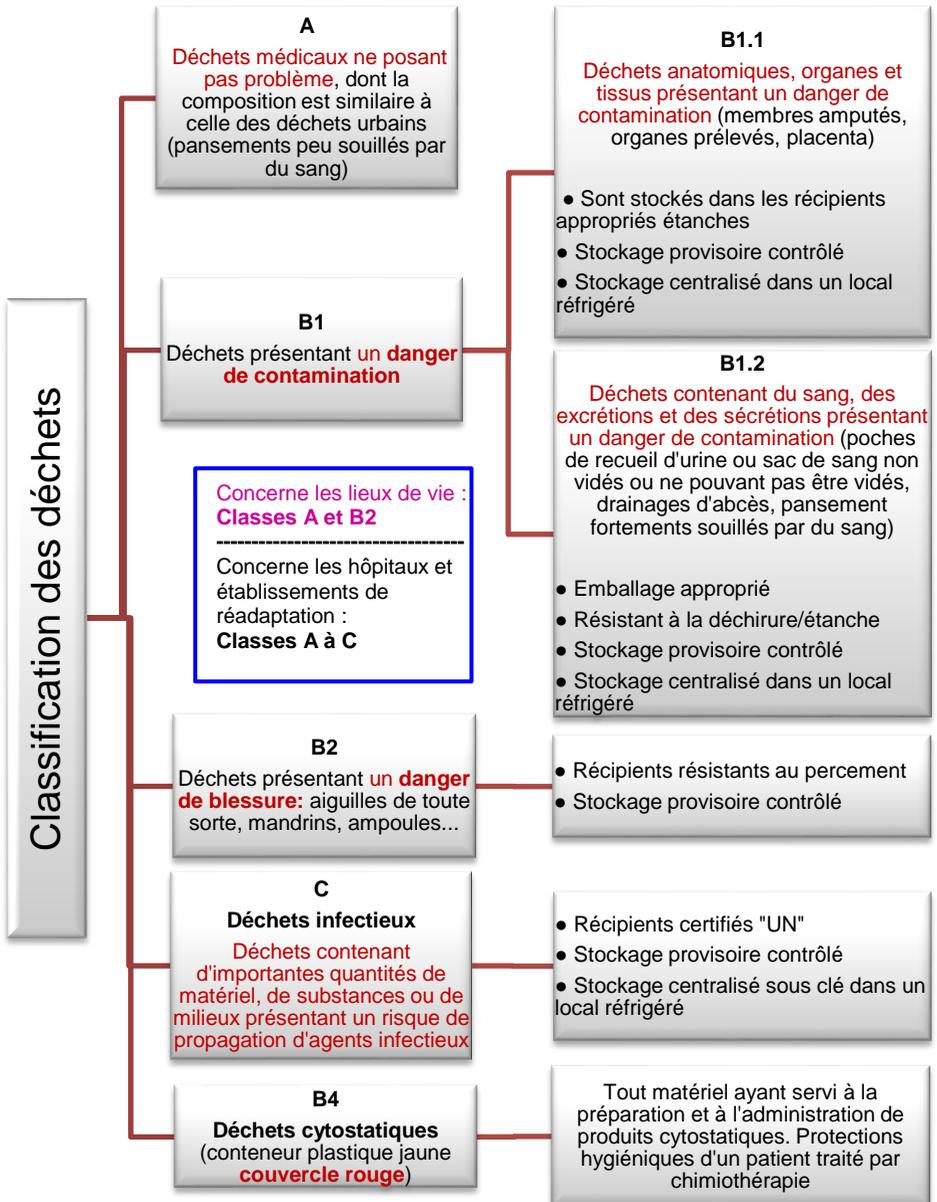
- ① Lors de la manipulation des déchets à **risque de contamination** (B) et **infectieux** (C), il est recommandé de porter des gants.

- ① Les flacons-ampoules contenant des restes de médicaments sont à considérer comme des déchets spéciaux médicaux et doivent être éliminés dans la filière des déchets de type B2.

- ① Ne jamais compacter ou comprimer les sacs contenant des déchets.

- ① *Les classes de déchets présentées ci-après (résumé) ne s'appliquent pas forcément à toutes les structures de soins*

En résumé



Extrait du guide romand des précautions standard. Avril 2017.